

CITIZEN CARD

DISCOVER IT!



COMMENT VOUS LA PROCURER ?

En ligne via notre site internet, en téléchargeant votre preuve de résidence et votre photo à votre dossier de membre. Pour récupérer votre carte et vous prévaloir des avantages offerts, présentez-vous au Chalet Bellevue au minimum 24 heures après le dépôt de vos documents.

En personne, pendant les heures d'ouverture du Chalet Bellevue (9 h à 16 h, 7 jours). Chaque membre de la famille doit se présenter avec une preuve de résidence afin de se faire photographier et de compléter son dossier.



COMMENT LA RENOUVELER ?

Deux semaines avant la date d'expiration, vous recevrez un courriel vous avisant que votre carte arrive à échéance. Rendez-vous dans votre compte d'usager, et suivez les procédures pour télécharger vos preuves de résidence. Un délai de 24 à 72 heures est nécessaire avant que votre carte soit activée et votre statut de résident confirmé.

ou
Présentez-vous au Chalet Bellevue **avec votre carte** à renouveler et votre preuve de résidence.



PREUVES DE RÉSIDENCE ACCEPTÉES

- Permis de conduire
- Compte de taxes municipales ou scolaires
- Compte de services publics (téléphone fixe, électricité, câblodistribution)
- Preuve d'assurance habitation
- Acte de vente notarié
- Document gouvernemental provincial ou fédéral
- Confirmation du Service québécois de changement d'adresse
- Comptes (électricité, gaz) émis au cours des trois (3) derniers mois

Enfants : bulletin scolaire ou certificat de naissance **ET** preuve de résidence d'un des deux parents

Citoyen corporatif : L'état de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises sur lequel figure : l'adresse de la compagnie située à Morin-Heights et le nom des actionnaires/administrateurs désirant une carte citoyenne.

PIÈCES D'IDENTITÉ RECONNUES

- Permis de conduire
- Carte d'assurance maladie avec photo
- Passeport
- Carte étudiante avec photo

PREUVES DE RÉSIDENCE NON-RECONNUES

- Tout bail incluant celui de la Régie du logement
- Facture de téléphone cellulaire
- Relevé bancaire
- Contrat de location (chalet)



POURQUOI UNE CARTE CITOYENNE ?

Elle vous permet de vous inscrire en ligne à nos activités et de bénéficier de la tarification ou même de la gratuité offerte aux résidents, entre autres pour :

- la programmation des cours ;
- les sports en gymnase ;
- les activités culturelles, les événements et spectacles ;
- l'accès sans frais aux terrains de tennis et de pickleball extérieurs, les sentiers de vélo de montagne l'été, ainsi qu' au réseau de raquette et fatbike en hiver ;
- l'accès au Parc Lummis ;
- l'obtention d'une carte de bibliothèque ;
- l'accès au Centre sportif Pays-d'en-Haut ;
- et plus encore !



CE QU'IL FAUT SAVOIR !

- Chaque membre d'une famille doit posséder sa propre carte citoyenne.
- Une preuve d'identité et de résidence indiquant le nom et l'adresse du citoyen qui désire obtenir une carte sera exigée pour chacun des membres de la famille (propriétaire, enfant(s) à charge, conjoint).
- Une carte citoyenne doit être renouvelée aux deux (2) ans.
- En cas de perte ou de vol, des frais de 5 \$ sont applicables pour obtenir une nouvelle carte.

www.morinheights.com/carte-citoyenne

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

27, rue Bellevue, Morin-Heights, 450 226-3232, poste 132
chaletbellevue@morinheights.com

CARTE CITOYENNE

DÉCOUVREZ-LA !



HOW TO OBTAIN IT?

Online via our website, by uploading your proof of residency and photo into your file. To pick up your card and take advantage of the benefits offered, come to the Chalet Bellevue at least 24 hours after you have submitted your documents.

In person during the Chalet Bellevue business hours (9:00 to 16:00, 7 days a week). Each family member must present a valid proof of residency in order to have their picture taken and to complete their file.



HOW TO RENEW IT?

Two weeks before the expiration date, you will receive an email notifying you that your card is expiring. Go to your online account, and follow the procedures to upload your proof of residency. It takes 24 to 72 hours for your card to be activated and your residency status confirmed.

or
Come to the Chalet Bellevue **with your card** to be renewed and your proof of residency.



ACCEPTED PROOFS OF RESIDENCY

- Driver's license
- Municipal or school tax statement
- Utility account (landline telephone, electricity, cable)
- Proof of home insurance
- Notarized deed of sale
- Provincial or federal government document
- Confirmation from the *Service québécois de changement d'adresse*
- Utility bills (electricity, gas) issued in the last three (3) months

Children: school report card or birth certificate **AND** proof of residence of one of the parents.

Corporate Citizen: The statement of information of a legal person in the enterprise register on which appears: the address of the company located in Morin-Heights and the name of the shareholders/directors wishing to obtain a citizen card.

ACCEPTED IDENTITY DOCUMENTS

- Driver's License
- Health insurance card with photo
- Passport
- Student card with photo

NON-RECOGNIZED PROOF OF RESIDENCY

- Any lease including the one from the *Régie du logement*
- Cell phone invoice
- Bank statement
- Rental contract (cottage)



WHY A CITIZEN'S CARD?

It allows you to register online for our activities and benefit from the discounted rates or even the gratuity offered to residents, including:

- course scheduling;
- sports in the gymnasium;
- cultural activities, events and shows;
- free access to the outdoor tennis and pickleball courts, mountain bike trails in the summer, and snowshoe and fatbike trails in the winter;
- access to Lummis Park;
- the acquisition of a library card;
- access to the *Centre sportif Pays-d'en-Haut*;
- and much more!



WHAT YOU NEED TO KNOW!

- Each family member must have his or her own citizen card.
- A proof of identity and residency indicating the name and address of the citizen who wishes to obtain a card will be required for each member of the family (owner, dependent(s), spouse).
- A citizen card must be renewed every two (2) years.
- In case of loss or theft, a \$5 fee is applicable to obtain a new card.

www.morinheights.com/citizen-card

THE RECREATION, CULTURE, AND COMMUNITY LIFE DEPARTMENT
27 rue Bellevue, Morin-Heights, 450 226-3232, ext. 132
chaletbellevue@morinheights.com